

MEMORIAL
Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL
Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DE LEGISLATION

A — N° 194

14 octobre 2015

Sommaire

Ministère du Développement durable et des Infrastructures – Département des Travaux publics – Règlements de circulation du mois de septembre 2015	page 4496
Règlements communaux	4498
Accord conférant le statut d'organisation internationale à l'Académie internationale de lutte contre la corruption (IACA), signé à Vienne, le 2 septembre 2010 – Ratification de la République Hellénique; Ratification de la République du Mali; Adhésion du Kirgistan, Adhésion du Kuwait et Adhésion de la Géorgie	4506
Traité sur le commerce des armes, fait à New York, le 2 avril 2013, signé par le Luxembourg le 3 juin 2013 – Ratification par le Luxembourg; entrée en vigueur et liste des Etats Parties . . .	4508

Ministère du Développement durable et des Infrastructures. – Département des Travaux publics. – Règlements de circulation du mois de septembre 2015. – La publication des règlements de circulation énumérés ci-après a eu lieu conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques sur le site électronique à l'adresse www.reglements-circulation.public.lu.

- Règlement ministériel du 30 septembre 2015 concernant la limitation de la vitesse sur différents tronçons de la route N11.
- Règlement ministériel du 28 septembre 2015 concernant la réglementation de la circulation sur différents tronçons de routes dans le canton de Wiltz.
- Règlement ministériel du 28 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR301 entre Ehner et Schweich à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 24 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR129 entre Heffingen et Godbrange à l'occasion de travaux d'élagage.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur différents tronçons de routes entre Bech-Kleinmacher et Wormeldange à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR103A entre Nospelt et Olm à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR113 entre Hollenfels et Tuntange à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur divers tronçons de routes entre Strassen et Luxembourg à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR158 entre Bivange et Kockelscheuer à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR321 entre la N27 et Goesdorf à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR112 entre Buschdorf et Boevange/Attert à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N8 entre Saeul et Brouch à l'occasion de travaux d'abattage d'arbres.
- Règlement ministériel du 23 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N21 entre Mertzig et Niederfeulen à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 22 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR159 entre Itzig et Scheidhof à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 22 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le parking le long de la N10 à Hëttermillen à l'occasion de travaux d'entretien.
- Règlement ministériel du 22 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N10 entre Stolzembourg et Untereisenbach à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 21 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR141 entre Wasserbillig et Mompach et sur le CR141A entre Merttert et le croisement avec le CR141 à l'occasion du tournage d'un film.
- Règlement ministériel du 21 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N25 de Kautenbach à Wiltz à l'occasion de travaux forestiers.
- Règlement ministériel du 22 septembre 2015 concernant la réglementation de la circulation de transit sur l'autoroute A7.
- Règlement ministériel du 21 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le nouveau tronçon de l'A7 entre Lorentzweiler et Waldhof.
- Règlement ministériel du 21 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la PC6 à Esch-sur-Alzette à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 18 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR105 entre Marienthal et Hollenfels à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 21 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR132 entre Gonderange et Eschweiler à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 18 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR301 entre Ehner et Schweich à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 17 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N37 à Esch/Alzette à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 18 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR113 entre Marienthal et Hollenfels à l'occasion de travaux forestiers.

- Règlement ministériel du 16 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N20 entre la Feitsch et la frontière belge à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 16 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR186 entre Kockelscheuer et Bettembourg à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 16 septembre 2015 concernant la réglementation de la circulation sur le contournement de Junglinster et le CR121 entre le giratoire «Junglinster Lycée» et l'échangeur «um Lënsterberg».
- Règlement ministériel du 17 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR101 entre Mamer et Kopstal à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 16 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR106 entre Nagem et Lannen à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 17 septembre 2015 concernant la réglementation de la circulation sur le parking longeant le CR168 à Esch-Belval.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR320 entre Putscheid et Stolzembourg à l'occasion d'une manifestation culturelle.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR103 à Kehlen à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR154 et le CR226 entre Alzingen et Syren à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 16 septembre 2015 concernant la réglementation du parking longeant le CR168 à Esch-Belval.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N27 entre Erpeldange et Michelau à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N12 et le CR318 entre Roullingen et Wiltz à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N15 entre Niederfeulen et Heiderscheid à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N26 entre Bavigne et Liefrange à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de l'A6, Croix de Gasperich à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N14 et la N1 à Weckergronn à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 14 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N13 à Bergem à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR159 entre Itzig et Scheidhof à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR309 entre Doncols et le lieu-dit «Schleif» à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 11 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur l'A7 entre l'échangeur Waldhof et l'échangeur Schoenfels à l'occasion d'une manifestation.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR118 entre Mersch et Angelsberg à l'occasion de travaux forestiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur l'A13 entre l'échangeur Altwies et le rond-point Hellange à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le parking «Merterkopp» aux abords de la N1 entre Grevenmacher et Mertert à l'occasion d'une manifestation culturelle.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR308 entre Bourscheid et Bourscheid-Moulin à l'occasion d'une manifestation sportive.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR145 entre Greiveldange et Canach à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR310 entre Flatzbour et Bigonville à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur le CR134 entre Roodt-sur-Syre et Olingen à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 8 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur l'A13 entre l'échangeur Schengen et l'échangeur Mondorf à l'occasion de travaux routiers.
- Règlement ministériel du 2 septembre 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation sur la N27 entre Bockholtz/Moulin et Tadler/Moulin à l'occasion de travaux routiers.

- Règlement ministériel du 31 août 2015 concernant la réglementation temporaire de la circulation au croisement CR110/CR110A à Bascharage à l'occasion de travaux routiers.

Règlements communaux.

(Les mentions ci-après sont faites en vertu de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

B e r t r a n g e.- Règlement relatif aux mesures sociales compensatoires de vie chère. Modification.

En séance du 7 mai 2015, le conseil communal de Bertrange a modifié l'article 2 de son règlement relatif aux mesures sociales compensatoires de vie chère. Ladite modification a été publiée en due forme.

B e t z d o r f.- Règlement communal relatif à l'obtention d'une prime d'encouragement pour études secondaires et études supérieures. Modification.

En séance du 16 juin 2015, le conseil communal de Betzdorf a modifié son règlement communal relatif à l'obtention d'une prime d'encouragement pour études secondaires et études supérieures. Ladite modification a été publiée en due forme.

B e t z d o r f.- Règlement communal concernant le remboursement par la commune d'une partie des frais d'inscription des enfants non-scolarisés fréquentant une crèche privée sur le territoire de la commune.

En séance du 24 octobre 2014, le conseil communal de Betzdorf a édicté un règlement communal concernant le remboursement par la commune d'une partie des frais d'inscription des enfants non-scolarisés fréquentant une crèche privée sur le territoire de la commune. Ledit règlement a été publié en due forme.

B i w e r.- Règlement communal sur le subventionnement de fosses septiques. Adaptation.

En séance du 4 novembre 2014, le conseil communal de Biver a adapté l'article 6 du règlement communal sur le subventionnement de fosses septiques. Ladite délibération a été publiée en due forme.

C o n t e r n.- Règlement communal concernant la participation aux cartes «Jumbo» et aux abonnements annuels du transport public des personnes d'au moins 60 ans.

En séance du 10 décembre 2014, le conseil communal de Contern a édicté un règlement communal concernant la participation aux cartes «Jumbo» et aux abonnements annuels du transport public des personnes d'au moins 60 ans. Ledit règlement a été publié en due forme.

E s c h - s u r - S û r e.- Règlement concernant le remboursement des frais d'inscription aux élèves/étudiants pour l'obtention du brevet d'aide-animateur niveau A.

En séance du 10 février 2015, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a édicté un règlement concernant le remboursement des frais d'inscription aux élèves/étudiants pour l'obtention du brevet d'aide-animateur niveau A. Ledit règlement a été publié en due forme.

E s c h - s u r - S û r e.- Nouveau règlement concernant la participation financière dans les droits d'inscription d'élèves résidents à un conservatoire ou une école de musique d'une autre commune.

En séance du 16 juin 2015, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a édicté un nouveau règlement concernant la participation financière dans les droits d'inscription d'élèves résidents à un conservatoire ou une école de musique d'une autre commune en remplaçant celui du 20 septembre 2012. Le nouveau règlement a été publié en due forme.

E t t e l b r u c k.- Règlement général de police.

En séance du 16 mars 2015, le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck a édicté un nouveau règlement général de police. Ledit règlement a été publié en due forme.

E t t e l b r u c k.- Règlement général de police. Modifications.

En séance du 9 juin 2015, le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck a ajouté un article 22bis respectivement complété l'article 39 de son règlement général de police du 16 mars 2015. Lesdites modifications ont été publiées en due forme.

F r i s a n g e.- Règlement communal relatif aux subventions aux particuliers pour mesures prises servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables.

En séance du 20 avril 2015, le conseil communal de Frisange a édicté un règlement communal relatif aux subventions aux particuliers pour mesures prises servant à réduire la consommation en énergie et favorisant l'emploi d'énergies renouvelables. Ledit règlement a été publié en due forme.

G a r n i c h .- Règlement communal relatif à la protection contre le bruit.

En séance du 20 avril 2015, le conseil communal de Garnich a édicté un règlement communal relatif à la protection contre le bruit. Ledit règlement a été publié en due forme.

G r e v e n m a c h e r .- Règlement communal relatif à l'utilisation du parc de recyclage mobile.

En séance du 9 juin 2015, le conseil communal de la Ville de Grevenmacher a édicté un règlement communal relatif à l'utilisation du parc de recyclage mobile. Ledit règlement a été publié en due forme.

G r e v e n m a c h e r .- Règlement communal concernant l'allocation d'une aide financière aux particuliers ayant recours à un conseil en énergie par un expert qualifié à partir du 1^{er} janvier 2016.

En séance du 9 juin 2015, le conseil communal de la Ville de Grevenmacher a édicté un règlement communal concernant l'allocation d'une aide financière aux particuliers ayant recours à un conseil en énergie par un expert qualifié à partir du 1^{er} janvier 2016. Ledit règlement a été publié en due forme.

G r e v e n m a c h e r .- Règlement d'utilisation du «Skatepark».

En séance du 12 mai 2015, le conseil communal de la Ville de Grevenmacher a édicté un règlement d'utilisation du «Skatepark». Ledit règlement a été publié en due forme.

K e h l e n .- Règlement interne de la maison-relais parascolaire et de l'accueil parascolaire. Modification.

En séance du 30 janvier 2015, le conseil communal de Kehlen a modifié son règlement interne de la maison-relais parascolaire et de l'accueil parascolaire. Ladite modification a été publiée en due forme.

K e h l e n .- Règlement communal instituant un régime d'aides pour les personnes physiques pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables.

En séance du 4 mars 2015, le conseil communal de Kehlen a édicté un règlement communal instituant un régime d'aides pour les personnes physiques pour l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables. Ledit règlement a été publié en due forme.

L e n n i n g e n .- Règlement concernant l'occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires. Modifications.

En séance du 13 mai 2015, le conseil communal de Lenningen a modifié les articles 4 et 6 de son règlement concernant l'occupation d'élèves et d'étudiants pendant les vacances scolaires du 15 mai 2001. Lesdites modifications ont été publiées en due forme.

L e u d e l a n g e .- Règlement communal concernant l'allocation de primes aux élèves méritants pour l'année scolaire 2014/2015.

En séance du 6 février 2015, le conseil communal de Leudelage a édicté un règlement communal concernant l'allocation de primes aux élèves méritants pour l'année scolaire 2014/2015. Ledit règlement a été publié en due forme.

M a m e r .- Règlement sur l'accès aux terrains de football à Mamer et leur utilisation.

En séance du 11 mai 2015, le conseil communal de Mamer a édicté un règlement sur l'accès aux terrains de football à Mamer et leur utilisation. Ledit règlement a été publié en due forme.

M o m p a c h .- Règlement portant fixation des nuits blanches pour l'année 2015.

En séance du 18 décembre 2014, le conseil communal de Mompach a pris une délibération relative à la prorogation des heures d'ouverture des débits de boissons alcooliques jusqu'à trois heures du matin à l'occasion de certaines fêtes et festivités pendant l'année 2015. Ledit règlement a été publié en due forme.

R e c k a n g e - s u r - M e s s .- Règlement communal portant fixation des modalités d'utilisation des aires de jeu de la commune.

En séance du 23 avril 2015, le conseil communal de Reckange-sur-Mess a édicté un règlement communal portant fixation des modalités d'utilisation des aires de jeu de la commune. Ledit règlement a été publié en due forme.

R e c k a n g e - s u r - M e s s .- Règlement communal portant fixation des modalités d'utilisation de l'aire de jeu multisports sis dans la rue Kleesenberg.

En séance du 11 mars 2015, le conseil communal de Reckange-sur-Mess a édicté un règlement communal portant fixation des modalités d'utilisation de l'aire de jeu multisports sis dans la rue Kleesenberg. Ledit règlement a été publié en due forme.

R e i s d o r f.- Règlement général de police.

En séance du 20 mars 2015, le conseil communal de Reisdorf a introduit un règlement général de police. Ledit règlement a été publié en due forme.

R e i s d o r f.- Règlement concernant les autorisations de proroger jusqu'à trois heures du matin les heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches).

En séance du 20 mars 2015, le conseil communal de Reisdorf a édicté un règlement concernant les autorisations de proroger jusqu'à trois heures du matin les heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches). Ledit règlement a été publié en due forme.

R e m i c h.- Règlement portant fixation du taux de l'allocation de vie chère.

En séance du 5 janvier 2015, le conseil communal de la Ville de Remich a modifié les articles 1^{er} et 2 de son règlement portant fixation du taux de l'allocation de vie chère. Lesdites modifications ont été publiées en due forme.

R o e s e r.- Règlement de police pour le festival de musique Rock-A-Field 2015 au site Herchesfeld à Crauthem.

En séance du 26 juin 2015, le collège des bourgmestre et échevins de Roeser a édicté un règlement de police pour le festival de musique Rock-A-Field 2015 au site Herchesfeld à Crauthem. Ledit règlement a été publié en due forme.

S a n d w e i l e r.- Règlement concernant la location et l'utilisation des salles communales et la location du matériel communal.

En séance du 27 novembre 2014, le conseil communal de Sandweiler a édicté un règlement concernant la location et l'utilisation des salles communales et la location du matériel communal. Ledit règlement a été publié en due forme.

S a n e m.- Règlement communal relatif à la gestion des déchets.

En séance du 6 février 2015, le conseil communal de Sanem a édicté un règlement communal relatif à la gestion des déchets. Ledit règlement a été publié en due forme.

S c h e n g e n.- Règlement concernant l'allocation de vie chère.

En séance du 12 février 2015, le conseil communal de Schengen a édicté un règlement concernant l'allocation de vie chère. Ledit règlement a été publié en due forme.

S c h e n g e n.- Règlement concernant les autorisations de déroger aux heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches).

En séance du 12 février 2015, le conseil communal de Schengen a édicté un règlement concernant les autorisations de déroger aux heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches). Ledit règlement a été publié en due forme.

S c h e n g e n.- Règlement concernant les cimetières.

En séance du 12 février 2015, le conseil communal de Schengen a édicté un règlement concernant les cimetières. Ledit règlement a été publié en due forme.

S c h i f f l a n g e.- Nouveau règlement communal relatif aux primes d'encavement.

En séance du 5 décembre 2014, le conseil communal de Schifflange a édicté un nouveau règlement communal relatif aux primes d'encavement. Ledit règlement a été publié en due forme.

S c h i f f l a n g e.- Règlement communal relatif aux subventions à accorder en rapport avec les mesures contre la prolifération des chats.

En séance du 8 mai 2015, le conseil communal de Schifflange a édicté un règlement communal relatif aux subventions à accorder en rapport avec les mesures contre la prolifération des chats. Ledit règlement a été publié en due forme.

S t a d t b r e d i m u s.- Règlement communal portant sur l'allocation de vie chère.

En séance du 5 février 2015, le conseil communal de Stadtbredimus a introduit un règlement communal portant sur l'allocation de vie chère. Ledit règlement a été publié en due forme.

S t e i n f o r t.- Règlement concernant les autorisations de proroger jusqu'à trois heures du matin les heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches).

En séance du 21 mai 2015, le conseil communal de Steinfort a édicté un règlement concernant les autorisations de proroger jusqu'à trois heures du matin les heures normales d'ouverture des débits de boissons alcooliques à consommer sur place (nuits blanches). Ledit règlement a été publié en due forme.

T r o i s v i e r g e s.- Règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

En séance du 1^{er} décembre 2014, le conseil communal de Troisvierges a édicté un règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement. Ledit règlement a été publié en due forme.

W a l d b r e d i m u s.- Règlement communal portant sur la création d'un complément d'allocation de vie chère. Modification.

En séance du 18 février 2015, le conseil communal de Waldbredimus a modifié l'article 1^{er} de son règlement communal portant sur la création d'un complément d'allocation de vie chère du 12 juin 2012. Ladite modification a été publiée en due forme.

W i n c r a n g e.- Règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement.

En séance du 2 décembre 2014, le conseil communal de Wincrange a édicté un règlement communal instituant un régime d'aides financières aux personnes physiques concernant la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement. Ledit règlement a été publié en due forme.

W i n c r a n g e.- Règlement fixant les modalités pour l'octroi d'une prime aux élèves et étudiants méritants.

En séance du 26 mars 2015, le conseil communal de Wincrange a édicté un règlement fixant les modalités pour l'octroi d'une prime aux élèves et étudiants méritants à partir de l'année scolaire 2014/2015. Ledit règlement a été publié en due forme.

Règlements communaux.

(Les mentions ci-après sont faites en vertu de l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988)

Règlements de circulation.

B e c k e r i c h.- En séance du 26 novembre 2014, le conseil communal de Beckerich a modifié l'article 2/3 de son règlement de circulation du 4 août 2003. Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 31 mars et 3 avril 2015 et publiée en due forme.

B e c k e r i c h.- En séance du 6 juillet 2015, le collège échevinal de Beckerich a édicté un règlement de circulation à caractère temporaire. Ledit règlement a été publié en due forme.

B e r d o r f.- En séance du 19 décembre 2014, le conseil communal de Berdorf a édicté un règlement temporaire de la circulation pour les voiries vicinales «Ruetsbech», «um Wues» et «bäim Maartsbësch» à Berdorf. Ledit règlement a été approuvé par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 16 et 18 mars 2015 et publié en due forme.

B e r t r a n g e.- En séance du 1^{er}, 3, 15, 22, 24, 29 avril, 6, 13, 15, 20, 29 mai, 5, 12, 17, 19, 26 juin, 10 et 17 juillet 2015, le collège échevinal de Bertrange a édicté 30 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

B e t t e m b o u r g.- En séance des 20, 27 mars, 7, 14 avril, 15, 19 et 29 juin 2015, le collège échevinal de Bettembourg a édicté 9 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

B e t t e m b o u r g.- En séance du 19 décembre 2014, le conseil communal de Bettembourg a modifié son règlement de circulation du 9 juillet 2012 (11.1.: lotissement rue Flaibano à Fennange). Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 3 et 8 avril 2015 et publiée en due forme.

B e t z d o r f.- En séance du 6 février 2015, le conseil communal de Betzdorf a confirmé 4 règlements de circulation à caractère temporaire édictés par le collège échevinal en date des 14 janvier 2015 (Mensdorf), 16 janvier 2015 (Roodt/Syre – construction de 4 résidences, coin route de Luxembourg / rue Haupeschhaff), 30 janvier 2015 (Roodt-Syre – projet «Bowéngsbiérg») et 6 février 2015 (Roodt/Syre, rue de la Gare). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 1^{er} et 3 avril 2015 et publiées en due forme.

C l e r v a u x.- En séance du 21 juillet 2014 (réf. 7), le conseil communal de Clervaux a modifié son règlement général de la circulation du 21 mai 1986 (aménagement de deux nouveaux arrêts-bus: a) route d'Eselborn et b) route de Bastogne). Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 19 et 27 janvier 2015 et publiées en due forme.

D i p p a c h.- En séance des 18 mai, 15, 22 juin et 20 juillet 2015, le collège échevinal de Dippach a édicté 5 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

E s c h - s u r - A l z e t t e.- En séance des 21 novembre 2014 (réf. 18), 5 décembre 2014 (réf. 5), 12 décembre 2014 (réf. 18) et 16 janvier 2015 (réf. 8) et 13 février 2015 (réf. 14D), le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette a confirmé des règlements temporaires de la circulation routière édictés par le collège des bourgmestre et échevins entre le 18 octobre 2014 et 12 février 2015. Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 12 mars et 1^{er}, 13 avril 2015 respectivement les 16 mars, 3 et 20 avril 2015 et publiées en due forme.

E s c h - s u r - A l z e t t e.- En séance des 23, 26 mars, 1^{er}, 2, 13, 21, 30 avril, 28 mai, 3, 4, 5, 8, 11, 15 juin et 1^{er} juillet 2015, le collège échevinal de la Ville d'Esch-sur-Alzette a édicté 19 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

E s c h - s u r - S û r e.- En séance des 4 novembre et 11 décembre 2014, le conseil communal d'Esch-sur-Sûre a modifié le règlement de circulation de l'ancienne commune de Heiderscheid du 14 mars 1989. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 6 mars et 3 avril 2015 respectivement les 3 et 8 avril 2015 et publiées en due forme.

E t t e l b r u c k.- En séance des 15 septembre, 16 octobre, 24 novembre 2014, 5 février et 16 mars 2015, le conseil communal de la Ville de d'Éttelbruck a modifié son règlement communal de circulation du 10 décembre 2010 (rue Michel Weber, avenue Lucien Salenty, rue Prince Jean, Place de la Gare, rue Pierre Krack, rue de Welscheid et avenue John F. Kennedy). Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 31 mars, 10 et 13 avril 2015 respectivement les 31 mars, 3, 15 et 16 avril 2015 et publiées en due forme.

F l a x w e i l e r.- En séance des 24 septembre 2014, le conseil communal de Flaxweiler a adopté un nouveau règlement général de la circulation tout en abrogeant le règlement de circulation modifié du 6 août 1955. Le nouveau règlement a été approuvé par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 7 et 11 mai 2015 et publié en due forme.

F r i s a n g e.- En séance des 23 février 2015 (réf. 09) et 20 avril 2015 (réf. 14), le conseil communal de Frisange a modifié son règlement de circulation communal du 14 octobre 2009 (avenants VIII et IX). Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 24 mars et 7 mai 2015 respectivement les 26 mars et 11 mai 2015 et publiées en due forme.

F r i s a n g e.- En séance du 19 janvier 2015 (réf. 15/007), le conseil communal de Frisange a édicté un règlement de circulation à caractère temporaire au croisement des routes N13 et N3 à Frisange et sur la «Robert Schuman Strooss» concernant les travaux routiers pour la prolongation et la création de bandes de roulement pour le transport commun. Ledit règlement a été approuvé par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 3 et 8 avril 2015 et publié en due forme.

H e s p e r a n g e.- En séance des 24 octobre et 28 novembre 2014, le conseil communal de Hesperange a confirmé 7 règlements temporaires de circulation édictés par le collège échevinal (6b: Hesperange, route de Thionville; 6c: Itzig, rue de la Libération / rue de l'Ecole; 6d: Alzingen: rue Jean Wolter / rue Jos Paquet / rue Pierre Flammang; 8a: Itzig, rue de Hesperange; 8b et 8c: Alzingen, rue Langheck et 8d: Hesperange: route de Thionville). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 26 janvier et 3 avril 2015 respectivement les 20 février et 8 avril 2015 et publiées en due forme.

H e s p e r a n g e.- En séance du 20 mars 2015, le conseil communal de Hesperange a modifié son règlement général de la circulation du 10 novembre 2008 [(7a1: Alzingen, rue de Hesperange; 7a2: Fentange, rue Victor Feyder, op der Sterz, rue Pierre Anen, rue de Bettembourg; 7a3: Hesperange, rue Camille Mersch; 7a4: Hesperange: route de Thionville (N3 - parkings adjacents); 7a5: Hesperange, route de Thionville (N3); 7a6: Hesperange, rue de Bettembourg (chemin derrière la maison relais «Heesprénger»); 7a7: Howald, avenue Grand-Duc Jean, rue Herni Entringer, rue du 9 Mai 1944; 7a8: Howald, rue Eugène Welter et 7a9: Itzig, rue de Bonnevoie (CR159) – tronçon B: de la rue de Hesperange jusqu'à la rue de Sandweiler)]. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 7 et 11 mai 2015 et publiées en due forme.

H o b s c h e i d.- En séance du 24 avril 2014, le conseil communal de Hobscheid a modifié son règlement communal sur la circulation du 24 février 2006 (ajoute de places de stationnement à durée limitée, Place Denn à Eischen). Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 1^{er} et 29 août 2014 publiée en due forme.

J u n g l i n s t e r.- En séance du 19 décembre 2014, le conseil communal de Junglinster a confirmé 2 règlements temporaires de circulation édictés par le collège échevinal en date du 28 novembre 2014 (rue Hiehl et zone d'activités «um Lënsterbiërg» à Junglinster). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 1^{er} et 3 avril 2015 et publiées en due forme.

K ä e r j e n g.- En séance des 29 avril, 8, 15 mai, 5, 19, 26 juin et 3 juillet 2015, le collège échevinal de Käerjeng a édicté 23 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

K a y l.- En séance du 13 novembre 2014 (réf. 4.1), le conseil communal de Kayl a modifié son règlement général de la circulation du 25 février 2010. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 24 et 26 mars 2015 et publiées en due forme.

K o p s t a l.- En séance des 22 mai, 5 et 19 juin 2015, le collège échevinal de Kopstal a édicté 3 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

K o p s t a l.- En séance du 9 janvier 2015, le conseil communal du Kopstal a confirmé un règlement temporaire sur la circulation édicté par le collège échevinal en date du 6 janvier 2015 à l'occasion de travaux de canalisation dans la rue de Bridel à Steinsel exigeant la fermeture de la rue de Steinsel reliant la rue de Schoenfels au lieu-dit «Klengelbour». Ladite confirmation a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 12 et 16 mars 2015 et publiée en due forme.

L a c d e l a H a u t e - S û r e.- En séance du 11 décembre 2014, le conseil communal du Lac de la Haute-Sûre a confirmé un règlement temporaire sur la circulation édicté par le collège échevinal en date du 3 décembre 2014 (rue «A Klatzber» sur la voie comprise entre les maisons nos 23 et 27 à Eschdorf). Ladite confirmation a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 12 et 16 mars 2015 et publiée en due forme.

L e u d e l a n g e.- En séance des 31 mars, 21, 28 avril, 19 mai, 5 et 16 juin 2015, le collège échevinal de Leudelage a édicté 6 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

L o r e n t z w e i l e r.- En séance du 30 mars 2015, le collège échevinal de Lorentzweiler a édicté un règlement de circulation à caractère temporaire. Ledit règlement a été publié en due forme.

M a m e r.- En séance du 30 mars 2015 (Réf.: 11-d), le conseil communal de Mamer a modifié son règlement général de la circulation du 11 juillet 2008. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 7 et 11 mai 2015 et publiées en due forme.

M e r s c h.- En séance du 8 décembre 2014, le conseil communal de Mersch a modifié son règlement général de la circulation du 2 décembre 1986. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 2 et 8 avril 2015 et publiées en due forme.

M o n d e r c a n g e.- En séance du 11 mai 2015, le collège échevinal de Mondercange a édicté un règlement de circulation à caractère temporaire. Ledit règlement a été publié en due forme.

M o n d o r f - l e s - B a i n s.- En séance du 11 février 2015 (réf. 10), le conseil communal de Mondorf-les-Bains a modifié son règlement de circulation du 24 septembre 2007. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 24 et 26 mars 2015 et publiées en due forme.

P a r c H o s i n g e n.- En séance du 14 juillet 2014 (réf. 10), le conseil communal du Parc Hosingen a modifié l'article 2/3 de son règlement de circulation du 14 juin 2002 (création de trois passages pour piétons sur le CR320 / CR 320C à l'intérieur de la localité de Hobscheid). Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 9 et 13 octobre 2014 et publiée en due forme.

P a r c H o s i n g e n.- En séance du 10 octobre (réf. 9), le conseil communal du Parc Hosingen a procédé à une refonte de son règlement général de la circulation en abrogeant les règlements modifiés du 14 juin 2002 de l'ancienne commune de Hosingen, du 1^{er} août 1979 de l'ancienne commune de Consthum et du 27 janvier 1976 de l'ancienne commune de Hoscheid. Ledit règlement général a été approuvé par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 9 et 19 février 2015 et publié en due forme.

P é t a n g e.- En séance des 10, 22 avril, 13, 20 mai et 3, 12 et 24 juin 2015, le collège échevinal de Pétange a édicté 13 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

P é t a n g e.- En séance du 2 février 2015, le conseil communal de Pétange a confirmé un règlement de circulation à caractère temporaire édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date des 7 janvier 2015. Ladite confirmation a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 13 et 20 avril 2015 et publiée en due forme.

P é t a n g e.- En séance du 17 novembre 2014, le conseil communal de Pétange a modifié son règlement général de circulation du 9 mars 2009 (point 11.9.). Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 13 et 15 avril 2015 et publiées en due forme.

R a m b r o u c h.- En séance des 7 avril et 10 juillet 2015, le collège échevinal de Rambrouch a édicté 2 règlements de circulation temporaires d'urgence [(fermeture partielle d'une bande de la «Rue Principale» (N 23) à Hostert à l'occasion de travaux de confection de tranchées – branchements CREOS et PT); fermeture de la «Rue de l'Eglise» à Wolwelage, travaux de confection de tranchées, raccordements d'immeubles]. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

R a m b r o u c h.- En séance du 25 novembre 2015, le conseil communal de Rambrouch a confirmé 2 règlements de circulation à caractère temporaire édictés par le collège des bourgmestre et échevins en date des 27 octobre 2014 (fermeture du chemin rural «Bastnacherweg» à Bigonville entre le CR310 et la ferme Martelville) et 3 novembre 2014 (fermeture partielle d'une bande de la «rue des Romains» (CR310) à Bigonville). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 1^{er} et 3 avril 2015 et publiées en due forme.

R e c k a n g e - s u r - M e s s.- En séance des 28 mai, 3, 10, 17, 24 juin, 1^{er}, 8 et 15 juillet 2015, le collège échevinal de Reckange-sur-Mess a édicté 9 règlements temporaires de circulation. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

R e i s d o r f.- En séance du 1^{er} août 2014, le conseil communal de Reisdorf a modifié son règlement de circulation du 15 juin 2006. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 4 et 15 avril 2015 et publiées en due forme.

R o e s e r.- En séance des 2, 23, 30 avril et 26 juin 2015, le collège échevinal de Roeser a édicté 5 règlements temporaires de circulation. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

R u m e l a n g e.- En séance du 12 décembre 2014, le conseil communal de la Ville de Rumelange a modifié son règlement de circulation du 24 mars 1999 (stationnement de camionnettes). Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 3 et 8 avril 2015 et publiée en due forme.

S a n e m.- En séance des 15 décembre 2014 (réf. 13) et 6 février 2015 (réf. 26), le conseil communal de Sanem a confirmé 10 règlements de circulation à caractère temporaire édictés par le collège des bourgmestre et échevins en date des 21, 28 novembre, 1^{er} décembre 2014, 9, 16, 23 janvier et 2 février 2015. Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 1^{er} et 13 avril 2015 respectivement les 3 et 20 avril 2015 et publiées en due forme.

S a n e m.- En séance du 6 février 2015 (réf. 25.1, 25.2 et 25.3), le conseil communal de Sanem a modifié les articles 4/2/3 (rue Pierre Dupong à Soleuvre) et 4/8 (rue de Limpach et rue d'Esch à Sanem) de son règlement de circulation du 23 juillet 2004. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 24 et 26 mars 2015 et publiées en due forme.

S c h e n g e n.- En séance du 12 février 2015 (réf. 1.4), le conseil communal de Schengen a modifié les articles 1^{er}, 3, 7, 8 et 10 du règlement de circulation modifié du 12 novembre 1998 de l'ancienne commune de Burmerange. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 9 et 16 avril 2015 et publiées en due forme.

S c h i f f l a n g e.- En séance des 12 décembre 2014 et 20 mars 2015, le conseil communal de Schiffflange a modifié son règlement de circulation du 29 mai 2000 (extension du parking résidentiel et z.i. Um Monkeler). Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 9 et 13 avril 2015 respectivement les 15 et 16 avril 2015 et publiées en due forme.

S c h i f f l a n g e.- En séance du 6 février 2015, le conseil communal de Schiffflange a confirmé 2 règlements de circulation à caractère temporaire édictés par le collège des bourgmestre et échevins en date du 22 janvier 2015 (rue de Hédange et rue de Noertzange). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 13 et 20 avril 2015 et publiées en due forme.

S c h u t t r a n g e.- En séance du 25 mars 2015, le conseil communal de Schuttrange a modifié son règlement de circulation du 30 septembre 2009 (rue Principale). Ladite modification a été approuvée par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 7 et 11 mai 2015 et publiée en due forme.

S t a d t b r e d i m u s.- En séance du 4 décembre 2014, le conseil communal de Stadtbredimus a modifié les articles 3/1 et 3/2 de son règlement de circulation du 19 octobre 2010. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 31 mars et 3 avril 2015 et publiées en due forme.

S t e i n f o r t.- En séance des 13, 27 avril, 4, 7, 11 mai, 29 juin, 2 et 16 juillet 2015, le collège échevinal de Steinfort a édicté 11 règlements de circulation à caractère temporaire. Lesdits règlements ont été publiés en due forme.

V i c h t e n.- En séance du 14 mars 2014, le conseil communal de Vichten a confirmé 3 règlements de circulation à caractère temporaire édictés par le collège des bourgmestre et échevins en date des 15 janvier 2014 (rue des Près à Michelbouch), 31 janvier 2014 (croisement de la route de Mertzig et la rue des Près à Michelbouch) et 20 février 2014 (jonction de la route de Vichten avec la route d'Éttelbruck – CR305). Lesdites confirmations ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 21 et 30 mai 2014 et publiées en due forme.

W a l d b r e d i m u s.- En séance du 15 décembre 2014, le conseil communal de Waldbredimus a modifié son règlement de circulation du 21 août 2013. Lesdites modifications ont été approuvées par Messieurs les Ministres du Développement durable et des Infrastructures et de l'Intérieur en date des 3 et 8 avril 2015 et publiées en due forme.

Accord conférant le statut d'organisation internationale à l'Académie internationale de lutte contre la corruption (IACA), signé à Vienne, le 2 septembre 2010. – Ratification de la République Hellénique; Ratification de la République du Mali; Adhésion du Kirgistan, Adhésion du Kuwait et Adhésion de la Géorgie.

Il résulte de différentes notifications de la Mission Permanente de l'Autriche auprès des Nations Unies à New York

- qu'en date du 12 novembre 2014, la République Hellénique a ratifié à l'Accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet Etat le 11 janvier 2015.
- qu'en date du 8 janvier 2015, la République du Mali a ratifié à l'Accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet Etat le 9 mars 2015.
- qu'en date du 19 janvier 2015, le Kirgistan a adhéré à l'Accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet Etat le 20 mars 2015.
- qu'en date du 5 mars 2015, le Kuwait a adhéré à l'Accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet Etat le 4 mai 2015.
- qu'en date du 26 mars 2015, la Géorgie a adhéré à l'Accord désigné ci-dessus, qui est entré en vigueur à l'égard de cet Etat le 25 mai 2015.

(Les déclarations et réserves faites par les Etats contractants peuvent être consultées au Service des Traités du Ministère des Affaires étrangères et européennes.)

Liste des Etats liés

States/International Organizations:	Signature:	Ratification, Acceptance (A), Approval (++), Accession(s):	Entry into force:
Afganistan		25 Mar 2013 a	24 May 2013
Albania	2 Sep 2010	21 Sep 2011	20 Nov 2011
Argentina	2 Sep 2010	14 Jan 2014	15 Mar 2014
Armenia		14 Jan 2014 a	15 Mar 2014
Australia	16 Dec 2010	18 Jun 2012	17 Aug 2012
Austria	2 Sep 2010	30 Dec 2010	8 Mar 2011
Azerbaijan		4 Sep 2012 a	3 Nov 2012
Benin	2 Sep 2010		
Bolivia (Plurinational State of)	2 Sep 2010	20 Jul 2012	18 Sep 2012
Bosnia and Herzegovina		16 May 2012 a	15 Jul 2012
Botswana		11 Apr 2014 a	10 Jun 2014
Brazil	22 Dec 2010	1 Jul 2013	30 Aug 2013
Bulgaria	2 Sep 2010	31 Aug 2011	30 Oct 2011
Burkina Faso	15 Dec 2010	27 Jun 2013	26 Aug 2013
Cambodia		15 Oct 2013 a	14 Dec 2013
Cabo Verde	2 Sep 2010		
Chile	2 Sep 2010	11 Jul 2013	9 Sep 2013
China		16 Sep 2014 a	15 Nov 2014
Croatia	15 Dec 2010	23 Sep 2011	22 Nov 2011
Cyprus	2 Sep 2010	19 Aug 2011	18 Oct 2011
Czech Republic	14 Dec 2010	6 Jun 2011	5 Aug 2011
Democratic Republic of the Congo	3 Dec 2010		
Egypt		24 Apr 2013 a	23 Jun 2013
European Public Law Organization	2 Sep 2010	11 Nov 2010	8 Mar 2011
Finland		27 Jun 2014 a	26 Aug 2014
Georgia		26 Mar 2015 a	25 May 2015
Greece	28 Dec 2010	12 Nov 2014	11 Jan 2015

Hungary	2 Sep 2010	27 Apr 2011	26 Jun 2011
International Centre for Migration Policy Development – ICMPD	28 Oct 2010	7 Jan 2011	8 Mar 2011
International Organization for Migration (IOM)		31 Jan 2012 a	31 Mar 2012
India		29 May 2013 a	28 Jul 2013
Indonesia	2 Sep 2010	18 Sep 2013	17 Nov 2013
Iraq	2 Dec 2010	7 Oct 2013	6 Dec 2013
Israel	21 Dec 2010	27 Sep 2012	26 Nov 2012
Jordan	2 Sep 2010	30 Jun 2011	29 Aug 2011
Kazakhstan		5 Dec 2013 a	3 Feb 2014
Kenya	2 Sep 2010		
Kuwait		5 Mar 2015 a	4 May 2015
Kyrgyzstan		19 Jan 2015 a	20 Mar 2015
Latvia		16 Nov 2011 a	15 Jan 2012
Libya	2 Sep 2010		
Liechtenstein	2 Sep 2010	19 Sep 2011	18 Nov 2011
Lithuania		22 Mar 2013 a	21 May 2013
Luxembourg	2 Sep 2010	11 Dec 2012	9 Feb 2013
Malawi		3 Jun 2014 a	2 Aug 2014
Malaysia	2 Sep 2010	25 Nov 2011	24 Jan 2012
Maldives		31 Mar 2011 a	30 May 2011
Mali	2 Sep 2010	8 Jan 2015	9 Mar 2015
Mexico	2 Sep 2010	14 Oct 2011	13 Dec 2011
Moldova	21 Dec 2010	8 Feb 2012	8 Apr 2012
Mongolia		12 Apr 2013 a	11 Jun 2013
Montenegro	2 Sep 2010	10 Apr 2013	9 Jun 2013
Mozambique	23 Dec 2010	27 Aug 2014	26 Oct 2014
Nigeria	30 Dec 2010	14 Dec 2012	12 Feb 2013
Pakistan		28 Feb 2012 a	28 Apr 2012
Panama	2 Sep 2010	19 Dec 2012	17 Feb 2013
Peru	2 Sep 2010		
Philippines	2 Sep 2010	29 Jun 2011	28 Aug 2011
Portugal	2 Sep 2010		
Republic of Korea	29 Dec 2010	15 Dec 2011	13 Feb 2012
Romania	2 Sep 2010	9 Aug 2011	8 Oct 2011
Russian Federation	29 Dec 2010	1 Mar 2011 A	30 Apr 2011
Saudi Arabia		24 Apr 2013 a	23 Jun 2013
Senegal	2 Sep 2010		
Serbia	2 Sep 2010	1 Dec 2011	30 Jan 2012
Slovakia	21 Dec 2010	24 Mar 2011	23 May 2011
Slovenia	2 Sep 2010	11 May 2011	10 Jul 2011
Spain		13 Oct 2011 a	12 Dec 2011
Syrian Arab Republic	2 Sep 2010	4 Oct 2011	3 Dec 2011
Thailand		9 May 2011 a	8 Jul 2011
The Former Yugoslav Republic of Macedonia	2 Sep 2010	3 Nov 2011	2 Jan 2012

Togo	2 Sep 2010		
Turkey	21 Dec 2010	28 Sep 2012	27 Nov 2012
Uganda	2 Sep 2010		
United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland	2 Sep 2010		
Yemen	2 Sep 2010		
Zambia	2 Sep 2010		

Traité sur le commerce des armes, fait à New York, le 2 avril 2013, signé par le Luxembourg le 3 juin 2013. – Ratification par le Luxembourg; entrée en vigueur et liste des Etats Parties.

Le Luxembourg a ratifié le Traité en date du 3 juin 2014. Le Traité mentionné est entré en vigueur le 24 décembre 2014, conformément à l'article 22.

Liste des Etats Parties

Participant	Signature	Application provisoire conformément à l'article 23 (n)	Approbation (AA), Acceptation (A), Adhésion (a), Ratification
Afrique du Sud	25 sept 2013		22 déc 2014
Albanie	3 juin 2013		19 mars 2014
Allemagne	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014
Antigua-et Barbuda	3 juin 2013	12 août 2013n	12 août 2013
Argentine	3 juin 2013		25 sept 2014
Australie	3 juin 2013		3 juin 2014
Autriche	3 juin 2013	3 juin 2014n	3 juin 2014
Bahamas	3 juin 2013	25 sept 2014n	25 sept 2014
Barbade	25 sept 2013		20 mai 2015
Belgique	3 juin 2013		3 juin 2014
Belize	3 juin 2013		19 mars 2015
Bosnie-Herzégovine	25 sept 2013		25 sept 2014
Bulgarie	2 juillet 2013		2 avril 2014
Burkina Faso	3 juin 2013		3 juin 2014
Costa Rica	3 juin 2013	25 sept 2013n	25 sept 2013
Côte d'Ivoire	3 juin 2013		26 février 2015
Croatie	3 juin 2013		2 avril 2014
Danemark	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014AA
Dominique	1 oct 2013		21 mai 2015
El Salvador	5 juin 2013		2 avril 2014
Espagne	3 juin 2013	3 juin 2013n	2 avril 2014
Estonie	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014AA
Ex-République de Macédoine	25 sept 2013		6 mars 2014
Finlande	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014
France	3 juin 2013		2 avril 2014
Grenade	3 juin 2013		21 oct 2013
Guinée	29 juil 2013		21 oct 2014

Guyana	3 juin 2013		4 juil 2013
Hongrie	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014
Irlande	3 juin 2013		2 avril 2014
Islande	3 juin 2013	2 juil 2013n	2 juil 2013
Italie	3 juin 2013		2 avril 2014
Jamaïque	3 juin 2013		3 juin 2014
Japon	3 juin 2013		9 mai 2014A
Lettonie	3 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014
Libéria	4 juin 2013		21 avril 2015
Liechtenstein	3 juin 2013		16 déc 2014
Lituanie	3 juin 2013		18 déc 2014
Luxembourg	3 juin 2013		3 juin 2014
Mali	3 juin 2013		3 déc 2013
Malte	3 juin 2013		2 avril 2014
Maurice			23 juil 2015a
Mexique	3 juin 2013	25 sept 2013n	25 sept 2013
Monténégro	3 juin 2013		18 août 2014
Niger	24 mars 2014		24 juil 2015
Nigéria	12 août 2013		12 août 2013
Norvège	3 juin 2013	12 févr 2014n	12 févr 2014
Nouvelle Zélande	3 juin 2013	2 sept 2014n	2 sept 2014
Panama	3 juin 2013		11 févr 2014
Paraguay	19 juin 2013		9 avr 2015
Pays-Bas	3 juin 2013		18 déc 2014A
Pologne	1 juil 2013		17 déc 2014
Portugal	3 juin 2013		25 sept 2014
République dominicaine	3 juin 2013		7 août 2014
République tchèque	3 juin 2013		25 sept 2014
Roumanie	3 juin 2013		2 avril 2014
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 juin 2013	2 avr 2014n	2 avril 2014
Sainte-Lucie	3 juin 2013		25 sept 2014
Saint-Kitts-et-Nevis	5 juin 2013		15 déc 2014
Saint-Marin	19 déc 2014		29 juil 2015
Saint-Vincent-et-les Grenadines	3 juin 2013	3 juin 2014n	3 juin 2014
Samoa	25 sept 2013		3 juin 2014
Sénégal	3 juin 2013		25 sept 2014
Serbie	12 août 2013	12 août 2013n	5 déc 2014
Sierra Leone	25 sept 2013		12 août 2014
Slovaquie	10 juin 2013	2 avril 2014n	2 avril 2014
Slovénie	3 juin 2013		2 avril 2014
Suède	3 juin 2013	16 juin 2014n	16 juin 2014
Suisse	3 juin 2013	30 janvier 2015n	30 janvier 2015
Tchad	25 sept 2013		25 mars 2015

Trinité-et-Tobago	3 juin 2013	25 sept 2013n	25 sept 2013
Uruguay	3 juin 2013		25 sept 2014

(Les déclarations et réserves faites par les Etats contractants peuvent être consultées au Service des Traités du Ministère des Affaires étrangères et européennes.)
